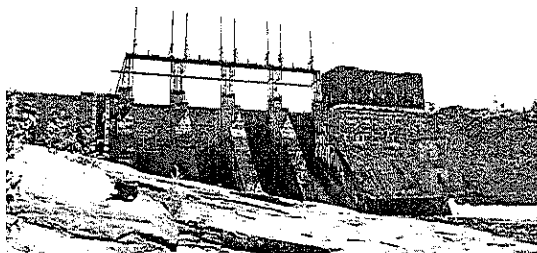
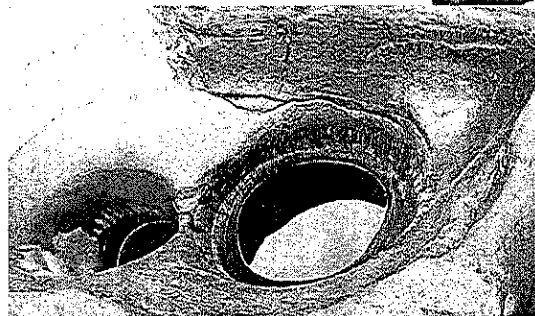
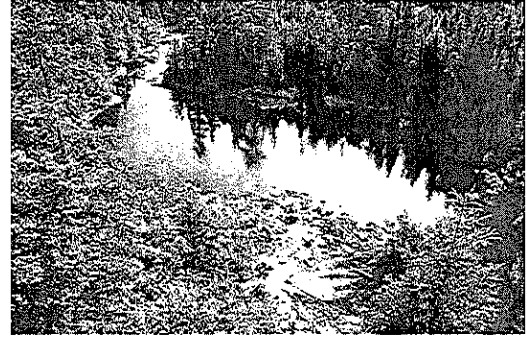


Plan de développement d'activités récréatives 2001-2005



ZEC Chapeau-de-Paille



Réalisé par Frédéric Dubé, 22 mars 2002

7.2.1 Mise en valeur des attraits naturels du territoire

Projet	Mise en valeur du site du barrage Taureau		
Localisation	Secteur sud-ouest de la zec, route 4 (82 km du poste d'accueil) Coordonnées approximatives: 46, 86176°N, 073, 65712°O Carte topographique 1:50 000: 31 I / 13		
Brève description du projet	Contenu de l'aménagement d'une mini-centrale dans ce secteur, des aménagements majeurs seront mis en place au cours des prochaines années. Actuellement aucun projet spécifique n'a été évoqué car des pourparlers sont en cours.		
Justification du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Attrait important pour les amateurs de VTT; • Carrefour important pour les VTT; • Consolider le réseau d'attrait naturels de la zec avec un site unique en milieu forestier; • Sensibiliser les visiteurs à l'importance de l'enregistrement pour accéder au territoire de la zec et à la mission des zecs (Qu'est-ce qu'une zec?). 		
Description des travaux à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> • À déterminer avec la compagnie Innergex 		
Estimation des coûts des travaux	<ul style="list-style-type: none"> • À déterminer avec la compagnie Innergex 		
Coût total estimé du projet	N/A pour l'instant	Priorité	2005-2006
Retombées prévues	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'image de marque et la représentation de la zec dans le secteur du barrage Taureau; • Sensibiliser les visiteurs à une porte d'entrée du territoire de la zec où il n'y a pas de poste d'accueil; • Améliorer et diversifier les services offerts aux membres. 		
Remarque	<ul style="list-style-type: none"> • La confection et l'installation des panneaux thématiques s'effectuera dans une seconde étape; • Hydro-Québec: partenaire pour les panneaux; • Vérifier les limites territoriales exactes de la zec dans ce secteur. 		

Échéancier (à déterminer)

Intervention	2001	2002	2003	2004	2005
Travaux préparatoires					X
Construction de l'abri					X
Immobilisations (toilette, tables)					X
Confection et pose des panneaux thématiques					X

7.3 Les projets 2003-2005

D'autre part, les projets suivants sont prévus pour un calendrier de réalisation 2003-2005:

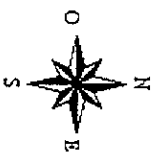
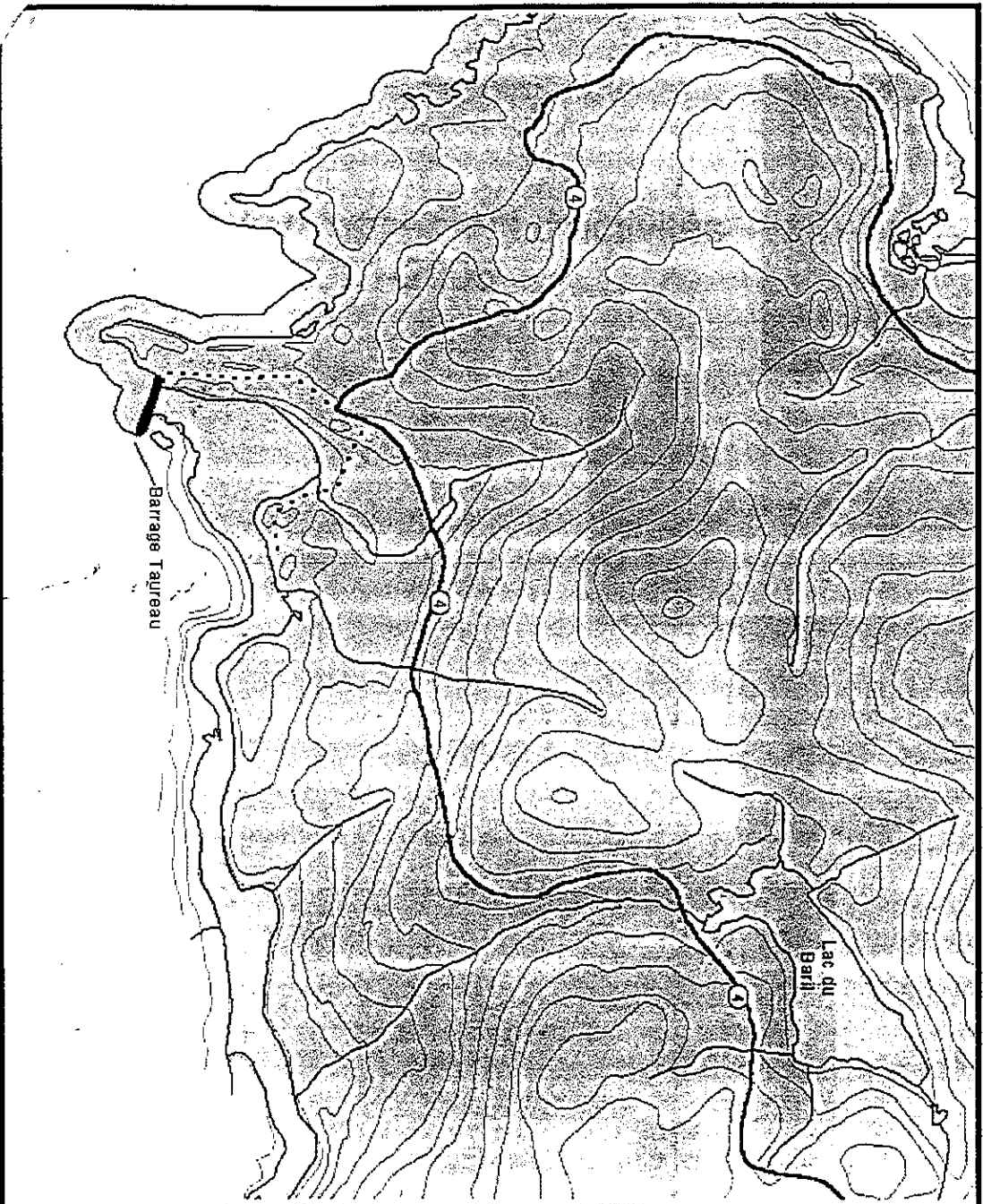
- point de vue du lac des Aigles;
- mise en valeur du secteur du petit lac Marcel;
- mise en valeur de la chute du lac Perdu;
- mise en valeur de la chute de la Grand-Mère;
- aménagement d'un terrain de camping de type aménagé en bordure de la rivière Mattawin (au km 13,5).

7.4 Hypothèses tarifaires

Les hypothèses tarifaires de la ZEC Chapeau-de-Paille se résument à la tarification de la pratique du camping et du canot-camping. Car les activités proposés dans ce plan de développement d'activités récréatives touchent que le camping en soit.

Le coût relié à cette activité sera de 6.00\$ (avec taxes) par nuit par équipement. Un emplacement ne doit pas accueillir plus d'un équipement à la fois, soit une tente ou une roulotte. De plus chaque emplacement ne devra pas accueillir plus de 4 personnes, si il y a une personne supplémentaire elle devra défrayer la somme de 4,00\$ par nuit. Cette tarification s'appliquera à la grandeur du territoire de la zec. Il sera également possible, pour un amateur de camping, de se procurer un forfait de camping saisonnier au coût de 50,00\$ taxes incluses.

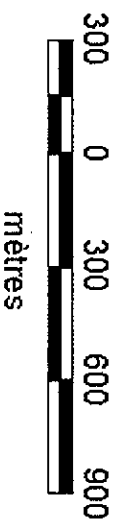
Localisation du Barrage Tauréau ZEC Chapeau-de-Paille



Légende

- Réseau routier secondaire
- Réseau routier
- Cours d'eau
- Hypsométrie
- Plan d'eau
- ZEC Chapeau-de-Paille

Échelle 1:20 000



Données numériques : FARAD
Réalisation : ARQZM
Date : Avril 2003
Dessiné avec AutoView 018 3 2a

Le 9 juillet 2003

Monsieur Jacques Guillemette, président
Association Nature Inc.
Zec Chapeau-de-Paille
582, 4^e rue, local 203
Shawinigan (Québec) G9N 1G8

Objet: Plan de développement des activités récréatives

Monsieur le Président,

Vous nous avez transmis votre plan final d'activités récréatives en mai 2003 qui incorporait les avis des organismes et ministères présents lors de la consultation du Groupe faune élargi.

J'ai le plaisir de vous informer que la Société approuve les éléments du plan de développement d'activités récréatives que vous avez proposés, avec les réserves suivantes:

- en ce qui concerne l'aménagement possible d'un terrain de camping au lac des Aigles (lac à Touladi);
- le partenariat développé avec Rafting Matawin; cette entreprise ne détiend pas d'autorisation de pratiquer des activités commerciales dans la zec Chapeau-de-Paille;
- nous faire parvenir une copie de votre Règlement corporatif modifié permettant l'élargissement de votre conseil d'administration
- le nom (et l'organisme) de la personne non élue sur votre CA

Nous vous rappelons que vous devez par ailleurs obtenir tous les permis et autorisations nécessaires à la réalisation de votre plan. Vous devez également informer et consulter la Société avant de procéder à la réalisation de toute amélioration, construction ou aménagement prévu au plan, en désignant avec précision sur une carte leur emplacement. Les nouvelles immobilisations prévues à votre plan deviendront, dès qu'elles seront complétées, propriété de la Société (ou de l'organisme gestionnaire de la zec lors de transfert de propriété). De plus, nous vous rappelons que vous devrez

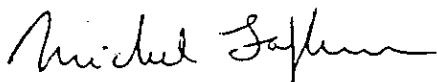
dorénavant compiler les données de fréquentation et de clientèle associées aux nouvelles activités que vous offrirez sur votre territoire et les joindre au rapport annuel que vous transmettez à la Société.

Votre plan est approuvé pour une période de cinq ans et toute modification ultérieure devra être soumise à la Société pour approbation, notamment les changements à la tarification approuvée par la Société. Je vous rappelle que la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune prévoit que la tarification d'activités approuvée par la Société doit être affichée dans les lieux d'enregistrement des usagers de votre territoire et que des copies doivent être remises sur demande à tout usager qui pratique des activités récréatives sur le territoire de la zec.

Je vous souhaite bonne chance dans la réalisation de votre plan. Vous pouvez compter sur le soutien de la Société dans vos efforts de développement du potentiel récréatif du territoire. Afin d'assurer la mise en œuvre de votre plan, je vous suggère de rester contact constant avec les autres ministères et organismes responsables de l'aménagement du territoire et du développement touristique et économique dans la région, notamment le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs ainsi que la MRC et le CLD de Mékinac.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes cordiales salutations.

Le directeur de l'aménagement de la faune,



Michel Lafleur

ML/MB/sim